

Province de Québec

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le mardi 23 février 2016, de 19 h 30 à 21 h 25, au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames Sylvie Blouin
Denise Caron
Johane Chouinard
Marie-Line Comeau
Nathalie Côté
Édith Dubé
Carmen Nicole
Amélie Pelletier
Johanne Talbot
Lise Tremblay

Messieurs Normand Caron
Jovany Gagnon
Yvan Gravel
Alain Grenier
Germain Pelletier
Mario Robitaille
Bernard Therrien

commissaires formant quorum

M. André Chamard, directeur général
Mme Caroline Isabelle, secrétaire générale

Est absent : M. Mario Robitaille

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux commissaires et au public.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-16-02-23-01

IL EST PROPOSÉ par monsieur le commissaire Normand Caron et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**
Séance ordinaire du **mardi 23 février 2016 à 19 h 30**
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

ORDRE DU JOUR

- 1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 JANVIER 2016**
- 4.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
- 5.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**
 - 5.1- Indicateurs de gestion – Présentation de Mme Michèle Dulac
 - 5.2- Modification à la structure administrative des cadres de service 2015-2016
 - 5.3- Mémoire présenté à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des consultations sur le projet de loi no 86
 - 5.4- École en réseau – Étude de cas *L'enseignement de l'anglais en réseau dans les écoles rurales*
 - 5.5- Motion de félicitations : Équipe-école de l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline pour le projet l'ÉcoRéussite
 - 5.6- Motion de félicitations : monsieur Sylvain Tremblay pour le projet L'ÉcoRéussite
- 6.- **RAPPORT DES COMITÉS**
 - 6.1- Comité de parents
 - 6.2- Comité consultatif du transport
 - 6.3- Comité EHDAA
 - 6.4- Comité directeur de l'informatique
- 7.- **INFORMATIONS**
 - 7.1- Demande d'accès à l'information – Daphnée Viens, journaliste à l'éducation, Journal de Québec
 - 7.2- Communiqué de presse – La Commission scolaire de la Côte-du-Sud qualifie 29 travailleurs de chez nous
 - 7.3- Le vieillissement de la population plus accentué dans les petites municipalités
 - 7.4- Chambre de commerce de Montmagny – Lettre d'appui à la MRC de Montmagny dans le dossier de l'anglais intensif
 - 7.5- Lettre de la Direction de la gestion administrative et des contrôles des Programmes – Fonds de développement du sport et de l'activité physique – Gymnase à l'école secondaire de Saint-Charles
- 8.- **RÉGIE INTERNE**
- 9.- **DOCUMENTATION**
- 10.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11.- **AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté.-

- 3.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2016**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2016;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté.-

4.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Morin introduit l'allocution d'un parent d'élève de l'école de Saint-Marcel.

M. Thibault, parent d'élèves, s'adresse aux membres du conseil pour leur demander pourquoi la dissolution de l'acte d'établissement de l'école intégrée de Saint-Marcel/ de Sainte-Félicité avait été refusée.

Le président, M. Alain Grenier, répond qu'en présentant une résolution officielle du conseil d'établissement, les membres du conseil des commissaires s'engagent à réviser leur position.

5.- DOSSIERS PRIORITAIRES

5.1- Indicateurs de gestion – Présentation de Mme Michèle Dulac

Mme Michèle Dulac, coordonnatrice au Service des ressources humaines, anime une présentation visuelle des indicateurs de gestion 2014-2015.

5.2- Modification à la structure administrative des cadres de service 2015-2016

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l'adoption du plan de retour à l'équilibre budgétaire lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 février 2015;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de la section Côte-du-Sud de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) relativement à la modification de la structure administrative des cadres de service pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU la proposition de modification de la structure administrative des cadres de service 2015-2016 déposée par la direction générale;

CC-16-02-23-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Denise Caron et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la structure administrative des cadres de service 2015-2016 soit adoptée telle que révisée;

QUE le document *Structure administrative des cadres de service 2015-2016, version révisée du 23 février 2016* fasse partie de la présente résolution comme s'il y était cité tout au long;

QUE cette structure administrative soit effective dès son adoption par les membres du conseil des commissaires.

Que la résolution n° CC-15-09-29-04 soit abrogée et que mention en soit faite au livre des délibérations.

Adopté.-

5.3- Mémoire présenté à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des consultations sur le projet de loi no 86

Le président, M. Alain Grenier, présente le mémoire, la résolution ainsi que les avis et recommandations des commissions scolaires francophones de la

Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale et de la commission scolaire anglophone Central Québec, déposés à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des consultations sur le projet de loi no 86.

5.4- École en réseau – Étude de cas *L'enseignement de l'anglais en réseau dans les écoles rurales*

Le directeur général, M. André Chamard, présente et explique le contexte de l'étude menée par le CEFRIO.

5.5- Motion de félicitations : Équipe-école de l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline pour le projet l'ÉcoRéussite

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU le projet l'ÉcoRéussite mené par l'ensemble de l'équipe-école de l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline, le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), l'organisme l'ABC des Hauts-Plateaux ainsi que par plusieurs partenaires du milieu;

ATTENDU l'ouverture, la solidarité et le travail de collaboration dont chaque membre de l'équipe-école a fait preuve dans la mise en place de ce projet avec les différents acteurs de la communauté impliqués;

ATTENDU les retombées de l'ÉcoRéussite pour les enfants de l'ensemble du territoire desservi par l'école, soit les municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Paul, Sainte-Euphémie et Sainte-Apolline;

ATTENDU les résultats probants de l'implantation de l'ÉcoRéussite en rapport au développement de l'écriture, de la lecture et du langage oral chez les enfants d'âge préscolaire et primaire;

ATTENDU les nombreux prix et les reconnaissances que l'ÉcoRéussite a obtenus :

- 1- Prix coup de cœur à l'assemblée générale annuelle du CTREQ;
- 2- Prix Reconnaissance 2014-2015 du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches;
- 3- Prix d'excellence 2014-2015 de la Fédération des commissions scolaires – Catégorie Préscolaire et primaire;
- 4- Prix national de reconnaissance en lecture 2014-2015 du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- 5- Prix de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement;
- 6- Demi-finaliste au Prix d'excellence 2014-2015 de l'Institut d'administration publique du Québec – Catégorie Éducation.

ATTENDU les nombreux reportages médiatiques entourant l'ÉcoRéussite;

ATTENDU les retombées positives pour l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline et pour l'ensemble de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

CC-16-02-23-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Normand Caron et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adopte une motion de félicitations à l'endroit de l'équipe-école de l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline;

QUE le président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, M. Alain Grenier, au nom des membres du conseil des commissaires et de la Direction générale, fasse parvenir un certificat honorifique à l'équipe-école de l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline.

Adopté.-

5.6- Motion de félicitations : monsieur Sylvain Tremblay pour le projet l'ÉcoRéussite

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU le projet l'ÉcoRéussite mené par monsieur Sylvain Tremblay, directeur, de l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline, l'ensemble de l'équipe-école, le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), l'organisme l'ABC des Hauts-Plateaux ainsi que par plusieurs partenaires du milieu;

ATTENDU l'ouverture et la confiance que monsieur Sylvain Tremblay a démontrées envers le projet dans la mise en place de celui-ci avec les différents acteurs de la communauté impliqués;

ATTENDU QUE le rôle joué par monsieur Tremblay dans la mise en place de l'ÉcoRéussite lui a valu le titre de Lauréat du journal Le Soleil pour la semaine du 21 février 2016;

ATTENDU les retombées de l'ÉcoRéussite pour les enfants de l'ensemble du territoire desservi par l'école, soit les municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Paul, Sainte-Euphémie et Sainte-Apolline;

ATTENDU les résultats probants de l'implantation de l'ÉcoRéussite en rapport au développement de l'écriture, de la lecture et du langage oral chez les enfants d'âge préscolaire et primaire;

ATTENDU les nombreux prix et les reconnaissances que l'ÉcoRéussite a obtenus :

- 1- Prix coup de cœur à l'assemblée générale annuelle du CTREQ;
- 2- Prix Reconnaissance 2014-2015 du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches;
- 3- Prix d'excellence 2014-2015 de la Fédération des commissions scolaires – Catégorie Préscolaire et primaire;
- 4- Prix national de reconnaissance en lecture 2014-2015 du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- 5- Prix de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement;
- 6- Demi-finaliste au Prix d'excellence 2014-2015 de l'Institut d'administration publique du Québec – Catégorie Éducation.

ATTENDU les nombreux reportages médiatiques entourant l'ÉcoRéussite;

ATTENDU les retombées positives pour l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline et pour l'ensemble de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

CC-16-02-23-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Nathalie Côté et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adopte une motion de félicitations à l'endroit de monsieur Sylvain Tremblay, directeur de l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline;

QUE le président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, M. Alain Grenier, au nom des membres du conseil des commissaires et de la Direction générale, fasse parvenir un certificat honorifique à monsieur Sylvain Tremblay.

Adopté.-

6.- RAPPORTS DES COMITÉS

6.1- Comité de parents

Mme Édith Dubé, commissaire-parent, résume la dernière rencontre du comité de parents tenue le 8 février 2016. Les principaux sujets à l'ordre du jour étaient : éducation à la sexualité; école de Saint-Marcel; rapport annuel 2015-2016; calendrier scolaire 2016-2017.

6.2- Comité consultatif du transport

M. Germain Pelletier, commissaire, présente un résumé de la rencontre tenue le 15 février 2016.

6.3- Comité E.H.D.A.A.

Mme Johane Chouinard, commissaire-EHDAA présente un résumé de la rencontre tenue le 10 février 2016.

6.4- Comité directeur de l'informatique

Aucune rencontre.

7.- INFORMATIONS**7.1- Demande d'accès à l'information – Daphnée Viens, journaliste à l'éducation au Journal de Québec**

Le président, M. Alain Grenier, présente et commente la demande d'accès à l'information reçue de Mme Daphnée Viens, journaliste à l'éducation au Journal de Québec.

7.2- Communiqué de presse – La Commission scolaire de la Côte-du-Sud qualifie 29 travailleurs de chez nous

Le président, M. Alain Grenier, présente et commente le communiqué de presse *la Commission scolaire de la Côte-du-Sud qualifie 29 travailleurs de chez nous*.

7.3- Le vieillissement de la population plus accentué dans les petites municipalités

Le président, M. Alain Grenier, commente le document remis sur le vieillissement de la population plus accentué dans les petites municipalités.

7.4- Chambre de commerce de Montmagny – Lettre d'appui à la MRC de Montmagny dans le dossier de l'anglais intensif

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre d'appui de la Chambre de commerce de Montmagny à la MRC de Montmagny dans le dossier de l'anglais intensif.

7.5- Lettre de la Direction de la gestion administrative et des contrôles des Programmes – Fonds de développement du sport et de l'activité physique – Gymnase de l'école secondaire de Saint-Charles

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre reçue Direction de la gestion administrative et des contrôles des Programmes – Fonds de développement du sport et de l'activité physique concernant le projet d'agrandissement de l'école secondaire de Saint-Charles par l'ajout d'un gymnase.

8.- RÉGIE INTERNE

Aucun sujet à ce point.

9.- DOCUMENTATION

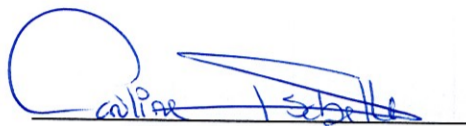
Aucun sujet à ce point.

10.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet à ce point.

11.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**CC-16-02-23-06****II EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Germain Pelletier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :****QUE** la séance soit levée à 21 h 25.

Alain Grenier



Caroline Isabelle

